

CABINET DE GEOMETRE-EXPERT

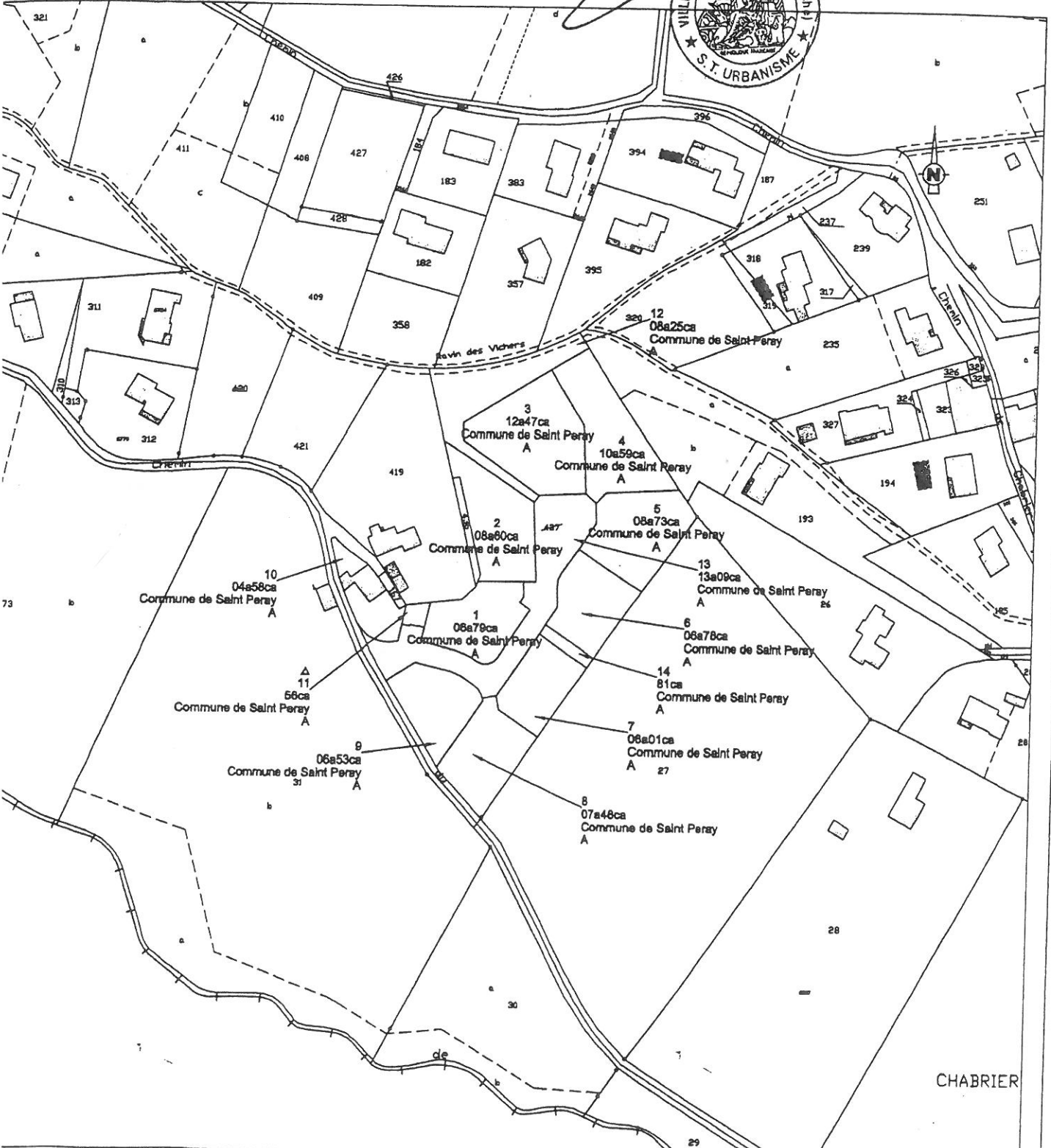
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Section : ZB
Qualité du plan : régulier <20/03/81
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/2000
Date de l'édition : 22/03/2011
Support numérique :

CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
A - D'après les indications qui lui ont été fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 17 Mars 2011 par M DAVID Laurent géomètre à Romans sur Isère.
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463
A _____, le _____ Commune _____

Document d'arpentage dressé par M. DAVID Laurent
ORDRE DES GEOMETRES EXP
Laurent DAVID N° D'INSCRIPTION 05
SIRET CABINET DAVID
N° SIRET : 380000000 B2 00021
« Le Sphinx » A 2010 Rue Figuet - BP 2610 ROMANS CEDEX
Tél. 04 75 02 07 27 - Fax 04 75 02 74

Sur les mentions initiales. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une expertise (plan révisé par vote de mise à jour), dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir procédé eux-mêmes le piquetage.
L'absence de la mention agréé (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou l'architecte inscrit au cadastre, etc ...)
L'absence des noms et qualités du signataire n'a été diluée du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité compétente).



CHABRIER

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ARDECHE

Privas, le 25/03/2011



11, AVENUE DU VANEL
B.P. 714
07007 PRIVAS CEDEX

COURRIER ARRIVÉ LE
04 AVR. 2011
VILLE DE SAINT-PÉRAY

Pour nous joindre :

Affaire suivie par : Josiane PAYA
Téléphone : 04.75.65.55.70
Télécopie : 04.75.65.78.36
Mel : josiane.paya@dgfip.finances.gouv.fr

AVIS DU DOMAINE 2011 /281 / V 0121

NATURE DE LA DEMANDE : Cession : consultation à titre réglementaire : article 11 de la loi 95-127 du 8 février 1995.

DATE DE LA CONSULTATION : 8 mars 2011

SERVICE CONSULTANT : Commune de SAINT PERAY.

DESCRIPTION SOMMAIRE : Sur le territoire de la commune de SAINT PERAY, 10 lots de TAB, soit 7856 m², cadastré ZB 437, chemin des Châtaigniers, situé en zone Uea du PLU de la commune

SITUATION LOCATIVE : Présumé libre d'occupation.

AVIS du DOMAINE: 1 175 000 €

	Attrib.	Info.
Maire		8
S. Gnl - DGS - DGSA		
Communication		
Finances		
Personnel		
Adm. Gnl		
S. Techniques	8	
Police M.		
Bibliothèque		
CEP		
Anim./Sport		
Crèche/RAM		
Adjoints		
1 2 3 4		
5 6 7 8		

*copie
soit*

Le Directeur Départemental des
Finances Publiques

Marcel MASMEJEAN

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si elle intervenait après une modification de la réglementation de l'urbanisme.

Elle n'est, au surplus, valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé. Une nouvelle consultation serait indispensable si la procédure d'expropriation était effectivement engagée par l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Trésorerie Générale de l'Ardèche.

En outre, il vous appartient d'en informer le(s) propriétaire(s) concerné(s).

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT